

AGREMENT DES ORGANISMES DE FORMATION CORDISTE

CERTIFICAT N° 18

Nous Attestons que les formations dispensées par l'organisme

T&S Contrôle et Formation

Chemin de la Lône
69310 OULLINS PIERRE BÉNITE

correspondent aux exigences de France Travaux sur Cordes pour dispenser les formations qualifiantes Cordistes suivantes :

CQP Travailler sur cordes – Niveau Initial : **RS6610**

CQP Travailler sur cordes – Niveau Confirmé : **RS6611**

Les exigences du présent agrément sont décrites dans le RÉFÉRENTIEL D'AGRÉMENT DES ORGANISMES DE FORMATION
L'organisme s'engage à respecter les conditions d'utilisation de l'agrément et du logo « Agrément France Travaux sur Cordes »

Agrément initial délivré le : 16 mars 2026

Durée du présent certificat : 3 ans

Audit de surveillance à réaliser 18 mois après l'agrément initial

Fait à Lyon le 16 mars 2026
Pour valoir ce que de droit

Didier ANSEL
Directeur Général – AIO Certification



Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de son annexe

Annexe : Liste des sites et plateaux agréés

Site couvert

Chemin de la Lône - 69310 OULLINS PIERRE BÉNITE

Site extérieur

- Viaduc de La boutonne